

CANADA ÉQUESTRE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE 2025

Mardi 27 mai 2025

19 h 00 (heure de l'Est)

Par téléconférence

PRÉSENTS :

CATÉGORIE A – Disciplines équestres – Birgit Epskamp Valkenborg, para-dressage. Dessia Miller, endurance. Christine Reupke, saut d'obstacles. Karen Sparks, saut d'obstacles. Martha Younger, attelage.

CATÉGORIE B – Organisations sportives provinciales et territoriales – Deanna Phelan, N.-B. (présidente); Jess Anstey, T.-N.-L.; Lynda Atkinson, C.-B.; Jason Edworthy, Alb.; Robert Fournier, Qc; Cindy Klassen, Sask.; Hilary Parkes, Ont.; Adrienne Smith, N.-É.

CATÉGORIE C – Affiliés équins nationaux – Nancy Kavanagh (présidente) – Association canadienne du cheval Morgan ; Julie Coulter – Société canadienne du pur-sang ; Samantha Eidsness – Société canadienne du poney gallois et du cob ; Laurie Haughton – Association canadienne du Quarter Horse ; Ursula Hosking – Société canadienne du hanovrien ; Darryl Kaplan – Standardbred Canada ; Charlotte Nagy – Association canadienne des chevaux de sport ; Lynne Redmond – Association canadienne des chevaux Saddlebred américains ; Janice Tyndall – Association canadienne des éleveurs de chevaux de sang chaud.

ABSENTS :

CATÉGORIE A : Brenda Minor (présidente) – Dressage, Wendy Christoff – Dressage. Absentes : Lisa Reimer – Concours complet. Korynn Weber – Volte.

CATÉGORIE B : Absente : Sarah Reid, MB.

CATÉGORIE C : aucune absence.

PRÉSENTS :

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EC – ACTUEL - Lisa Robertson, présidente ; Jennifer Hodgson, vice-présidente* ; Marion Cunningham, AJ (Audrey-Julie) Dallaire, Kelly Gravelle, Andrea Hayward, Gilles Levasseur, Nathan Reeve*, Todd Walsh. *Sortants

ABSENTS : aucun

CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION figurant sur le bulletin de vote pour l'élection des administrateurs lors de l'AGA : Jennifer Hodgson, Nathan Reeve, Nick Sutcliffe, Stephanie Leblond.

ABSENTS : aucun

CANDIDAT ATHLÈTE figurant sur le bulletin de vote pour l'élection des athlètes lors de l'AGA : Mac Cone.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Rebecca Prophet, **auditrice chez KPMG** ; Gord Peterson, **CP Law, conseiller juridique de l'EC et scrutateur pour les bulletins de vote** ; Janis Riven, **consultante en gouvernance** ; Olivier Lepage, Félix Robilliard et André Lanoix (interprètes), **America Interpretation** ; **Sport Canada** : Stephanie Parker – Reconnaissance.

PERSONNEL DU CE : Meg Krueger, **PDG** ; Lisa Sheppard, **directrice des finances** ; James Hood, **directeur de la haute performance** ; Marilyn Korim, **responsable des opérations générales** ; Sue Bundy, **directrice de la marque et du commerce** ; Gerry Van Blokland, **graphiste et concepteur web**

Secrétaire de séance du conseil d'administration : Carla Robin.

ORDRE DU JOUR

(a) **Ouverture de la séance** – Lisa Robertson a souhaité la bienvenue à tous à l'assemblée générale annuelle 2025 d'Équitation Canada, en précisant que l'AGA de ce soir porte sur notre dernier exercice financier, du 1er avril 2024 au 31 mars 2025. Lisa a confirmé l'heure avec Meg Krueger et a ouvert la séance à 19 h 00 (heure de l'Est).

Lisa Robertson a ensuite prononcé la déclaration de reconnaissance du territoire :

Avant de commencer notre ordre du jour ce soir, je tiens tout d'abord à reconnaître respectueusement qu'Équitation Canada est situé sur le territoire non cédé et non abandonné de la nation Anishinaabe Algonquin, dont la présence et la gestion du Kitchissippi et de ses affluents remontent à des temps immémoriaux et se poursuivront à perpétuité. Nous rendons hommage à leur longue histoire d'accueil de nombreuses nations sur ce territoire et nous reconnaissons nos responsabilités communes pour assurer la santé et le bien-être de toute la création pour les générations à venir.

De plus, nous respectons et affirmons les droits inhérents et issus des traités de tous les peuples autochtones du Canada. Notre reconnaissance du territoire algonquin anishinaabe tient compte de l'histoire oppressive et de l'expérience actuelle de la colonisation, et reflète notre engagement à décoloniser, ainsi qu'à reconnaître et honorer les aspirations des nations et des peuples autochtones à l'autodétermination et à la souveraineté.

Lisa Robertson a ensuite demandé à Marilyn Korim de procéder à l'appel nominal afin que les membres indiquent leur présence à la réunion ; le greffier l'aidant à confirmer la présence des participants.

(b) **Vérification du quorum** – Lisa Robertson a confirmé que le quorum des membres votants était atteint (22) ; elle a ensuite présenté un bref résumé de la participation au vote lors de la dernière AGA, dans le cadre d'un compte rendu responsable. Lisa a noté que pour l'élection des administrateurs de l'année 2024, le CE comptait 27 membres votants ayant participé au vote des administrateurs, soit un taux de participation de 100 % ; et lors de l'AGA de 2024, le CE comptait 22 (sur 27) membres votants présents, soit un taux de

présence de 81,5 %, répartis comme suit : huit (8) de la catégorie A [88,9 %] ; neuf (9) de la catégorie B [100 %] ; et cinq (5) [55,5 %] de la catégorie C.

- (c) **Approbation de l'ordre du jour** – Lisa Robertson a demandé à un membre votant d'approuver l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2025 d'Équitation Canada, tel que diffusé le⁶ mai 2025. La motion a ensuite été affichée à l'écran pour que tous puissent la consulter.

IL EST RÉSOLU QUE : L'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2025 de Canada Equestre soit approuvé tel qu'il a été diffusé le 6 mai 2025.

IL EST RÉSOLU QUE : L'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle de 2025 de Canada Equestre soit approuvé tel qu'il a été distribué le 6 mai 2025.

PROPOSÉ par Janice Tyndall. APPUYÉ par Cindy Klassen. Lisa Robertson a ensuite demandé s'il y avait des questions et, n'en voyant aucune, a soumis l'ordre du jour à l'approbation en appelant au vote. Les votes ont été confirmés à main levée ou à voix haute, sans abstention.
ADOPTÉ.

- (d) **Approbation du procès-verbal de la précédente assemblée générale annuelle** – Lisa Robertson a demandé à un membre votant d'approuver le procès-verbal de la précédente assemblée générale annuelle tenue le²⁷ septembre 2024 et distribué le⁶ mai 2025. La motion a ensuite été affichée à l'écran pour que tous puissent la consulter.

IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024 d'Équitation Canada est approuvé tel qu'il a été diffusé le 6 mai 2025.

IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2024 de Canada Equestre soit approuvé tel qu'il a été distribué le 6 mai 2025.

Lisa a fait remarquer qu'aucune demande de correction n'avait été reçue avant cette réunion ; elle a demandé s'il y avait des corrections à apporter de la part des membres à ce moment-là. N'en ayant entendu ni vu aucune, Lisa a alors demandé à un membre votant de proposer l'approbation du procès-verbal de l'AG précédente.

PROPOSÉ par Julie Coulter. APPUYÉ par Laurie Houghton. Lisa Robertson a demandé s'il y avait des questions, des commentaires ou des corrections, et a demandé s'il y avait des oppositions à la motion ou des abstentions. En l'absence de réponse, le vote a été demandé.
ADOPTÉ.

- (e) **Allocution d'ouverture et (f) Rapport de la présidente** – Lisa Robertson a déclaré qu'elle regrouperait son allocution d'ouverture et son rapport de présidente, et a indiqué que c'était avec grand plaisir qu'elle ouvrait l'assemblée générale annuelle de ce soir, en souhaitant la bienvenue aux membres votants, aux membres du conseil d'administration,

au personnel, aux athlètes, aux bénévoles, aux partenaires et aux titulaires de licence sportive qui se sont peut-être joints à nous via nos diffusions en direct sur Facebook et YouTube.

Lisa a déclaré que la présence de chacun ici aujourd'hui reflétait son attachement profond et son engagement envers l'avenir du sport équestre au Canada. Elle a souligné que l'année écoulée avait été marquée par des progrès significatifs, le rétablissement de la confiance, le renforcement de la gouvernance et la mise en place des fondations d'une organisation plus résiliente et unifiée. Guidés par les derniers chapitres de la Stratégie 2025 et par l'émergence audacieuse de la Stratégie 2028, nous alignons nos efforts sur notre vision à long terme « Imagine 2030 ». Lisa a souligné que le travail accompli a été considérable et que, tout au long de l'année 2024, EC a agi avec détermination, en débutant l'exercice financier avec une orientation claire vers la viabilité opérationnelle, l'engagement des membres et une gouvernance renforcée.

Parmi les faits marquants approuvés par le conseil d'administration et mis en œuvre par le personnel et les bénévoles, on peut citer l'approbation officielle et le lancement du Programme canadien d'identification des chevaux, connu sous le nom de CHIP, une initiative phare pour le bien-être des chevaux et la biosécurité au Canada. EC a ratifié des mises à jour essentielles de la Politique en matière de discipline, de plaintes et d'appels, soulignant que ces décisions sont importantes car elles reflètent notre approche de plus en plus mûre en matière de transparence et de responsabilité face aux risques organisationnels.

Lisa a déclaré que le CE a célébré la qualification historique des trois disciplines olympiques et de la discipline paralympique pour Paris 2024. Lisa a souligné qu'il s'agit d'un exploit qui témoigne de la ténacité, du talent et de la passion de nos athlètes humains et équins, ainsi que du dévouement sans faille de leurs équipes de soutien et du personnel du CE ; un même esprit qui se reflète dans le lancement du Fonds pour l'héritage de la haute performance. Le CE a également mis en place la nomination d'un directeur des athlètes au sein du Conseil d'administration et renforcé son engagement auprès de l'Assemblée générale de la FEI et de la Fédération équestre panaméricaine, démontrant ainsi ce qu'il est possible d'accomplir lorsque nous travaillons ensemble.

Lisa a souligné que cette année a également marqué l'adoption complète du Programme canadien pour un sport sûr sous l'égide du Centre canadien pour l'éthique et le sport. Lisa a reconnu que le chemin n'avait pas été facile, mais nécessaire, car nous restons déterminés à mener à bien ce travail, guidés par la politique canadienne pour un sport sûr et par une attention sans faille portée à la sécurité de tous.

Lisa a déclaré que nous avons également pris des mesures audacieuses en matière de gouvernance, en révisant le manuel des administrateurs pour renforcer les capacités du conseil d'administration, et en passant à une AGA au printemps, dont la réunion inaugurale a lieu aujourd'hui. Nous avons lancé un cadre de gestion des risques d'entreprise, qui est intégré au travail de notre conseil d'administration, et nous continuons à travailler sur la planification des sessions et le renouvellement du conseil.

L'engagement communautaire a toujours été la pierre angulaire de notre action et, avec plus de 1 600 réponses reçues dans le cadre de notre enquête nationale sur l'inclusion, le message est clair : notre communauté veut être entendue. Nous avons lancé des « Coffee Chats » à travers le pays avec nos membres votants, ainsi que de nouveaux forums de comités opérationnels, et nous passons d'une culture de contrôle à une culture de responsabilité partagée et de confiance.

Nous avons pu constater cette dynamique de nos propres yeux lors de la Royal Agricultural Winter Fair, où notre présence a souligné notre rôle au sein du paysage équestre canadien dans son ensemble ; et à l'échelle internationale, nos collectes de fonds « Red & White » aux États-Unis ont reflété la fierté et le soutien mondiaux envers l'équipe canadienne.

Sur le plan financier, nous sommes en train de prendre un tournant décisif sous la direction de notre PDG, Meg Krueger, et de son équipe, 82 % des priorités du département ayant été réalisées à ce jour. Nous relevons de front les défis financiers, notamment l'augmentation des frais juridiques liés à la sécurité dans le sport et les répercussions de l'inflation, tout en créant de nouvelles sources de revenus et en mettant l'accent sur la collecte de fonds et le développement de partenariats. Lisa a déclaré qu'à l'avenir, le passage à un modèle de financement quadriennal aligné sur les grands jeux permettra une planification et une allocation des ressources plus efficaces et constitue une étape cruciale vers la viabilité à long terme.

Lisa a affirmé que nous ne nous contentons pas de gérer notre sport, mais que nous redéfinissons la manière dont nous le dirigeons. Cela signifie mieux écouter, agir avec intégrité et ne jamais perdre de vue les athlètes, les chevaux et les communautés exceptionnels qui sont au cœur de ce que nous accomplissons ensemble. Nous construisons une organisation plus résiliente, plus connectée et mieux préparée pour l'avenir. À nos membres votants d' , à nos collègues du conseil d'administration, au personnel d'EC et à notre communauté, merci de contribuer à bâtir un avenir meilleur et à cultiver l'amour des chevaux et du sport pour la vie.

Lisa a ensuite déclaré qu'elle avait le grand plaisir de présenter Meg Krueger, PDG d'Équitation Canada, afin qu'elle présente le rapport de Sport Canada ainsi que le rapport de gestion.

Meg Krueger a remercié Lisa Robertson pour cette introduction et a poursuivi.

- (g) Reconnaissance : Sport Canada** – Meg Krueger a ouvert son allocution en déclarant que Sport Canada est un partenaire important et précieux d'Équestre Canada depuis de nombreuses années. Meg a affirmé que nous apprécions grandement le soutien qu'ils apportent à notre organisation et à notre sport, car sans eux, nous ne pourrions pas accomplir le travail que nous faisons et continuons de faire chaque jour, ni réaliser notre vision pour l'avenir. Garantir un environnement sportif sûr et accueillant est très important pour Sport Canada et le gouvernement fédéral, et cela l'est tout autant pour nous en tant qu'organisation sportive nationale pour les sports équestres au Canada. Meg

a déclaré que nous apprécions grandement le soutien de Sport Canada dans les domaines du financement que nous avons reçu pour l'égalité des sexes, l'équité, la diversité et l'inclusion, l'initiative « Sport communautaire pour tous », ainsi que notre financement de base qui soutient les athlètes dans la poursuite de leurs objectifs de haute performance.

(h) Rapport de la direction – Meg Krueger a souhaité la bienvenue à l'assemblée et a remercié les participants d'avoir assisté à notre assemblée générale annuelle. Meg a déclaré qu'elle était heureuse de présenter le rapport de la direction de cette année au nom de notre personnel et de nos comités opérationnels, et de mettre en avant les progrès que nous avons accomplis au cours du dernier exercice financier. Meg a confirmé que l'année écoulée avait été marquée par des progrès collectifs, alors que nous nous rapprochons de la conclusion de notre plan stratégique actuel, « Stratégie 2025 ». Nos réalisations reflètent les efforts de notre équipe, le dévouement de nos bénévoles et la force de nos partenariats à travers le pays. Nous avons fait des progrès significatifs dans le cadre de la Stratégie 2025, comme en témoignent nos rapports de gestion trimestriels rédigés dans les deux langues officielles. Nous avons atteint, ou sommes en bonne voie d'atteindre, la majorité de nos objectifs clés, malgré des ressources limitées et des demandes concurrentes. Nous avons modernisé nos processus fondamentaux, notamment par des mises à niveau technologiques, et rationalisé nos opérations afin de réduire la charge de travail manuel. Ces initiatives sont toutes répertoriées dans le rapport annuel. De la migration réussie de nos systèmes informatiques au lancement d'un site Web remanié, en passant par l'automatisation de services à la clientèle tels que Coach Status et la gestion des licences sportives, nous avons concentré nos ressources sur l'amélioration de l'expérience client et le renforcement de la transparence.

En matière de haute performance, nos équipes ont marqué l'histoire cette année lors des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Pour la première fois en plus de deux décennies, le Canada a aligné et financé les quatre équipes, ce qui reflète des années d'investissement, de préparation et d'engagement de la part de nos athlètes et de nos propriétaires. Notre personnel était présent à leurs côtés, coordonnant la logistique, offrant un soutien aux athlètes et des programmes d'entraînement avec soin et excellence.

Du côté du développement du sport national, nous avons clôturé l'exercice financier avec plus de 1 900 entraîneurs actifs, ce qui nous maintient sur la bonne voie pour atteindre notre objectif de 2 500 entraîneurs certifiés d'ici la fin de 2025. Nous avons soutenu la formation dans toutes les provinces et tous les territoires grâce à notre Fonds national de formation, en partenariat avec nos organisations provinciales et territoriales. Nous avons lancé la mise en œuvre provinciale de la certification d'entraîneur HP 1 et accrédité plus de 65 officiels de moins de 50 ans, dépassant ainsi nos objectifs initiaux. Le bien-être des chevaux reste un pilier central de notre travail, et nous avons mis en place deux groupes de travail axés sur la surutilisation des chevaux en compétition et la mise à jour du Code de conduite pour le bien-être des chevaux.

Le service à la clientèle a également fait l'objet d'une attention particulière, avec la mise à niveau de nos systèmes et la mise en place d'une nouvelle plateforme téléphonique, ce qui nous a permis de répondre à 90 % des demandes dans un délai de 24 heures ou moins. Ces changements visent à nous aider à instaurer une culture de réactivité. Il reste encore beaucoup à faire et nous travaillons cette année sur de nouveaux projets visant à intégrer l'IA et des fonctions de chat sur notre site web afin de continuer à améliorer la rapidité et la précision de nos relations avec la clientèle.

Au cours de l'exercice 2025, nous avons investi dans la culture et l'inclusion. Grâce au financement du Comité olympique canadien, nous avons collaboré avec une entreprise spécialisée dans l'intelligence artificielle, Innerlogic, afin d'évaluer notre culture organisationnelle auprès des athlètes, du personnel, des bénévoles et des associations de parents d'élèves. Nous avons reçu plus de 1 600 réponses à une enquête nationale sur l'inclusion et mettons actuellement en œuvre les conclusions de ces initiatives afin de favoriser une communauté plus respectueuse, plus équitable et plus inclusive.

Sur le plan financier, l'année s'est terminée avec un écart positif par rapport au budget approuvé par notre conseil d'administration, grâce à de nouvelles initiatives de collecte de fonds, notamment notre série d'événements « Red & White », et à une gestion prudente des dépenses. Nous avons renforcé notre position dans un contexte de stagnation du financement fédéral et de hausse des coûts. Nous avons recueilli plus de 773 000 \$ en dons, ce qui représente près de 9 % de nos revenus totaux.

Meg a demandé qu'une diapositive soit affichée à l'écran afin de présenter un aperçu des pourcentages des recettes et des dépenses à l'intention de tous. Meg a résumé que le total des recettes générées l'année dernière s'élevait à 7,8 millions de dollars, dont 73 % proviennent du système sportif, notamment de l'organisation de compétitions, de la vente d'adhésions et de licences qui soutiennent la participation sportive. 14 % proviennent de bailleurs de fonds fédéraux tels que Sport Canada, le Comité olympique canadien et le Comité paralympique canadien ; tandis que 13 % proviennent des recettes issues de la collecte de fonds, du parrainage et des dons. Nos dépenses totales l'année dernière s'élevaient à 7,95 millions de dollars, dont 39 % consacrés à la haute performance (soit une baisse de 7,5 % par rapport à l'année précédente, où ce chiffre était de 46,6 %). Ces dépenses soutiennent les grands jeux, la mise en œuvre, la rémunération des conseillers techniques pour les athlètes olympiques et paralympiques, ainsi que les Championnats nord-américains de la jeunesse (NAYC). Les dépenses liées aux opérations sportives s'élevaient à 23,2 % l'année dernière (en baisse de moins de 1 % par rapport à l'année précédente, où elles s'élevaient à 24,1 %). Ces dépenses financent les compétitions, les adhésions et les licences. 14 % ont été consacrés l'année dernière au développement sportif (en hausse de 2,3 % par rapport à l'année précédente, où ce chiffre était de 11,7 %). Ces dépenses soutiennent nos provinces et territoires ainsi que des programmes d'apprentissage tels que « Rookie Riders » et le programme « Learn to Ride and Drive ». L'année dernière, 12 % ont été consacrés au développement commercial et au marketing (soit une hausse de 2,1 % par rapport à l'année précédente, où ce chiffre s'élevait à 9,9

%). Ces dépenses soutiennent le marketing, les réseaux sociaux, les dons et le développement des partenariats. 4,8 % ont été consacrés l'année dernière aux services généraux (soit une hausse de 2 % par rapport à l'année précédente, où ce chiffre s'élevait à 2,8 %). Ces dépenses couvrent les frais administratifs et le personnel chargé des finances de l'organisation. Pour conclure sur les pourcentages, 6,9 % ont été consacrés au bien-être des chevaux (soit une hausse de 2 % par rapport à l'année précédente, où ce chiffre s'élevait à 4,9 %). Ces dépenses concernent notamment le programme CHIP, notre collaboration avec la NFACC sur la révision du Code de bonnes pratiques équines, le Comité de santé et de bien-être, ainsi que la formation.

Meg a reconnu que cette AGA marque la fin de la Stratégie 2025 et le début d'une nouvelle ère, alors que nous sommes en pleine élaboration de la Stratégie 2028, un processus soutenu par des consultations avec nos comités, les provinces et les territoires, ainsi que les membres votants. En mars 2025, nous avons organisé un nouveau forum printanier du Comité opérationnel, et le forum d'automne est déjà prévu, avec un suivi de projet partagé avec tous les comités concernant les initiatives en cours. Nous avons intégré un nouveau rapport des présidents de comité dans nos futures pratiques de gestion, afin de garantir une appropriation commune de nos objectifs. Vous en saurez plus à ce sujet cet été dans nos futurs rapports de gestion.

En résumé, cette année a été placée sous le signe de l'avancement collectif, même si beaucoup de travail nous attend encore. Nous disposons des personnes, des plans et de la détermination nécessaires pour poursuivre sur cette lancée. Merci pour votre confiance et votre collaboration continues.

Lisa Robertson a ensuite remercié Meg Krueger et est passée au point suivant de l'ordre du jour.

- (i) **Approbation des statuts** - Lisa a expliqué que, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle d'aujourd'hui, nous allons examiner et soumettre à l'approbation une série de modifications proposées aux statuts. Ces modifications reflètent les efforts continus visant à garantir que notre cadre de gouvernance reste à jour, clair et conforme aux meilleures pratiques, ainsi qu'aux attentes de Sport Canada et au code de gouvernance sportive, afin de favoriser la transparence et l'engagement des membres. Lisa a expliqué que trois documents avaient été distribués avant la réunion d'aujourd'hui : (1) la résolution officielle visant à faire approuver les statuts, (2) les modifications proposées accompagnées d'un tableau récapitulatif comparant le libellé actuel et celui proposé, et (3) une version des statuts complets avec suivi des modifications pour une consultation détaillée. Lisa a confirmé que ces modifications visent à renforcer notre capacité à fonctionner de manière efficace et responsable, tout en reflétant l'évolution de notre sport et de notre organisation.

Lisa a assuré que nous avons beaucoup de chance d'avoir pu travailler avec une consultante en gouvernance expérimentée pour soutenir l'élaboration de ces

modifications. Janis Riven a apporté une grande perspicacité et de la clarté au processus et a contribué à animer les « café-discussions » avec les membres votants afin de discuter des modifications avec vous avant l'AGA d'aujourd'hui, et d'écouter vos questions et vos préoccupations. Nous sommes ravis d'avoir Janis parmi nous aujourd'hui pour nous expliquer la raison d'être des révisions proposées. J'ai le plaisir de vous présenter Janis Riven, qui a collaboré avec nous sur plusieurs projets ces dernières années, notamment en nous aidant à élaborer le nouvel accord de collaboration EC-PTSO, à faire adopter les modifications des statuts lors de l'AGA 2022 de l', et à garantir notre conformité avec le Code de gouvernance du sport et l'examen de la gouvernance du Comité olympique canadien. Lisa lui a cédé la parole.

Janis Riven a remercié Lisa Robertson pour son accueil très chaleureux et a demandé que la présentation PowerPoint soit projetée à l'écran. Janis a indiqué que son objectif était de prendre quelques minutes pour expliquer les modifications aux règlements que les membres votants sont invités à approuver ce soir. Janis expliquera pourquoi ces changements sont nécessaires et pourquoi les membres votants devraient se sentir rassurés par les améliorations apportées à la gouvernance d'EC grâce à ces modifications.

Janis a expliqué qu'au cours des trois ou quatre dernières années, nous avons tous constaté que Sport Canada s'était attaché à fournir des orientations aux organisations sportives nationales (OSN) afin d'améliorer leur cadre et leurs processus de gouvernance. Cette initiative s'explique par des problèmes financiers et budgétaires, ainsi que par certaines défaillances bien connues en matière de gouvernance. Il est donc essentiel de veiller à ce que les athlètes soient réellement entendus dans le cadre du processus décisionnel de toutes les OSN. En conséquence, Sport Canada a exigé des OSN qu'elles veillent à ce qu'au moins un siège au conseil d'administration soit occupé par un administrateur-athlète au plus tard en avril 2025. Afin de se conformer à cette exigence sous peine de perdre son financement, le conseil d'administration a utilisé son pouvoir de nomination en vertu de la Loi sur les sociétés à but non lucratif fédérales pour nommer un administrateur-athlète jusqu'à ce que ce siège puisse être pourvu lors de l'assemblée générale annuelle. Janis a fait remarquer que cela a donné à EC le temps de créer et de mettre en œuvre les processus nécessaires pour garantir que le conseil d'administration d'EC dispose toujours d'un administrateur-athlète qui soit intégré de manière permanente au cadre de gouvernance. Janis a ensuite fait référence à la diapositive intitulée « Ce que les modifications proposées permettent d'accomplir ». Tout d'abord, EC a dû travailler avec Sport Canada sur son concept d'administrateur-athlète et définir un ensemble de qualifications qui aideraient EC à s'assurer qu'il y ait un vivier de candidats suffisamment large. Janis a fait référence à la définition en rouge sur la diapositive, qui est intégrée dans les statuts modifiés proposés, et c'est ce qui a été adopté pour garantir un vivier suffisamment large. La définition précise qu'un administrateur-athlète aura un mandat renouvelable de trois ans, mais devra toujours être en mesure de satisfaire aux critères de qualification. Cela revêt une importance particulière en ce qui concerne la qualification requise. Il peut s'agir d'un athlète ayant pris sa retraite de la compétition, mais seulement depuis huit ans. Il a été clairement établi que le directeur des athlètes a les mêmes devoirs

et responsabilités que ses collègues membres du conseil d'administration, mais qu'il devra être une voix appropriée et efficace pour tous les athlètes équestres. Le CE a élaboré un cahier des charges pour le directeur des athlètes qui définit en détail les attentes et les devoirs liés à ce poste particulier. Enfin, le CE a adopté un processus ouvert et représentatif pour la nomination et la sélection du directeur des athlètes grâce à la création du Comité de nomination du directeur des athlètes (ADAC), composé de représentants des athlètes de chacune des disciplines.

Janis a expliqué que, conformément à ce processus, un nouveau directeur des athlètes a été sélectionné par l'ADAC et approuvé par le comité des nominations du CE. Les membres votants seront invités ce soir à ratifier la nomination du directeur des athlètes dans le cadre du processus de vote et d'élection de tous les autres administrateurs. Janis a expliqué qu'à l'avenir, lorsqu'un poste deviendra vacant ou que le mandat du directeur des athlètes arrivera à expiration, le président activera le comité d' s de l'ADAC, qui organisera et relancera alors la recherche de candidats qualifiés pour occuper le siège de directeur des athlètes au sein du conseil d'administration. L'ADAC soumettra ensuite le candidat désigné au poste de directeur des athlètes au comité des nominations pour vérification des qualifications et validation ; le directeur des athlètes sera ensuite ratifié par les membres votants lors de la prochaine AGA.

Janis Riven a remercié les membres votants d'avoir pris en considération ces commentaires, en précisant qu'ils avaient reçu les statuts annotés et modifiés ainsi que le document de synthèse qui présente les cinq modifications nécessaires pour ajouter un directeur des athlètes au conseil d'administration du CE. De plus, une modification mineure d'ordre administratif a été apportée afin d'éviter d'inclure l'ordre du jour de l'AGA dans les statuts. Après avoir expliqué tout cela, Janis Riven a indiqué que sa présentation était terminée, précisant que si des questions se posaient, elle était disposée à y répondre, ou bien qu'elles pouvaient être reportées à la fin.

Lisa Robertson a ensuite remercié Janis Riven pour son expertise et son soutien tout au long de ce processus, puis a demandé aux membres votants de désigner un PROPOSANT et un APPUYANT pour la résolution telle qu'elle a été distribuée et telle qu'elle apparaît désormais à l'écran.

IL EST RÉSOLU QUE :

- 1. Les statuts soient modifiés conformément au résumé des modifications proposées aux statuts fourni aux membres avec l'avis de réunion.**
- 2. Tout administrateur ou dirigeant est par la présente autorisé et chargé de prendre toutes les mesures nécessaires ou souhaitables pour donner effet à la modification, ainsi que de prendre toutes les autres mesures requises et de déposer les copies de tous les documents nécessaires, y compris le dépôt d'une copie des statuts modifiés auprès de Corporations Canada.**

IL EST RÉSOLU :

1. **QUE les règlements administratifs soient modifiés conformément au résumé des propositions de modification des règlements administratifs fourni aux membres avec l'avis de convocation.**
2. **QUE tout(e) administrateur(-trice) ou dirigeant(e) soit par les présentes autorisé(e) et chargé(e) de faire tout ce qui est nécessaire ou souhaitable pour donner effet à la modification, de faire tout ce qui est nécessaire et de déposer des copies de tous les documents requis, y compris le dépôt d'une copie des règlements administratifs modifiés auprès de Corporations Canada.**

PROPOSÉ par Jason Edworthy. APPUYÉ par Karen Sparks. Lisa Robertson a ensuite demandé s'il y avait des questions concernant la motion relative aux règlements administratifs, et n'en ayant entendu ni vu aucune, a mis la question aux voix en demandant aux membres qui n'étaient pas en faveur de lever la main électroniquement ou de s'exprimer à voix haute. Lisa a ensuite demandé s'il y avait des abstentions ; n'en ayant entendu ni vu aucune, a constaté que la motion **était ADOPTÉE.**

Lisa Robertson a ensuite remercié Janis Riven pour tout son travail et les membres votants pour le temps et l'attention qu'ils ont consacrés à la compréhension du travail impliqué et de la nécessité des modifications des règlements administratifs. Lisa a ensuite fait passer l'ordre du jour au point suivant.

- (j) Rapport du comité des finances et de l'audit :** Lisa Robertson a souhaité la bienvenue à Rebecca Prophet, auditrice chez KPMG, afin qu'elle présente un aperçu des états financiers audités qui avaient été fournis aux membres votants dans le dossier de l'AGA. Lisa a indiqué que Kirsten Giles n'avait pas pu être présente. Rebecca a ensuite présenté l'audit aux membres votants à l'aide de diapositives projetées à l'écran. Rebecca a évoqué l'avis d'audit, soulignant qu'un avis d'audit sans réserve avait été émis ; elle a également indiqué que son équipe d'audit avait rencontré le comité des finances et de l'audit du CE ainsi que le conseil d'administration au cours des semaines précédentes et avait émis cet avis d'audit sans réserve.

Rebecca a évoqué le bilan, soulignant qu'il s'établissait à 3,6 millions de dollars, un chiffre conforme à celui des années précédentes. Elle a noté que l'actif circulant s'élevait à 3,5 millions de dollars, avec une augmentation des placements d'une année sur l'autre, visant à atteindre ce montant d'investissement soumis à des restrictions internes. Les créances clients ont légèrement augmenté, et les charges payées d'avance ont progressé en vue des Jeux olympiques de Paris. Le passif à court terme s'élève à 2,2 millions de dollars, contre un peu plus de 2 millions de dollars l'année précédente. Rebecca a expliqué que cela s'explique par le calendrier des dettes fournisseurs et des charges à payer au moment du règlement des factures et des charges à payer ; au 31 mars de cette année il y avait une charge salariale à payer qui venait d'être comptabilisée en raison du calendrier. L'actif net s'élève à 1,4 million de dollars, en légère baisse par rapport aux 1,5 million de dollars de l'année précédente en raison d'une légère perte due à un excédent des dépenses par rapport aux recettes au cours de l'année, comme nous le verrons dans l'état suivant, mais

globalement assez comparable d'une année sur l'autre en termes d'actif total et de passif total.

La diapositive suivante présente le compte de résultat ; les sources de recettes et de dépenses, et je crois savoir que Meg en a présenté certaines dans le rapport de gestion. Dans le format des états financiers, vos recettes s'élevèrent à un peu moins de 7,8 millions de dollars, soit une augmentation par rapport aux 7,3 millions de dollars de l'année précédente. Les droits de licence sportive ont légèrement augmenté d'une année sur l'autre et le financement public a légèrement diminué, car il y avait eu des subventions ponctuelles l'année précédente. Le poste le plus important ici est celui des dons, collectes de fonds et parrainages, qui s'élève à 980 000 dollars contre 460 000 dollars l'année dernière. Cela s'explique par le calendrier de comptabilisation des revenus liés à des événements majeurs tels que les Jeux olympiques de Paris en juillet. Rebecca a noté une subvention ponctuelle dans les recettes liées aux disciplines, une légère augmentation des cotisations d'adhésion d'une année sur l'autre (correspondant à la part du PTSO), et des « Autres recettes » s'élevant à 85 000 \$ cette année contre 140 000 \$ l'année dernière, en raison de la baisse des taux d'intérêt sur les soldes et les placements au cours de l'exercice. Les charges d'exploitation se sont élevées à 7,95 millions de dollars contre 7,4 millions de dollars, l'augmentation des dépenses liées aux disciplines, des frais généraux, des frais de transport des chevaux, de l'assurance des entraîneurs, ainsi que des honoraires professionnels et de conseil ayant augmenté d'une année sur l'autre en raison du traitement des plaintes relatives à la sécurité dans le sport et de certains événements liés au Jumping Hall of Fame pour la fin de l'année 2025. Il en résulte donc globalement un déficit de 151 162 dollars entre les recettes et les dépenses.

Les autres états sont l'état des variations des placements, des actifs incorporels et des fonds non affectés, qui ont une incidence sur le déficit en fin d'exercice, ainsi que l'amortissement et l'acquisition d'actifs. Le dernier tableau est le tableau des flux de trésorerie, qui présente les sources et les utilisations de trésorerie au cours de l'année. Ainsi, les activités d'exploitation ont généré une augmentation de la trésorerie de 129 000 \$ () ; les investissements ont entraîné un prélèvement de 154 000 \$, ce qui se traduit globalement par une diminution de la trésorerie de 25 000 \$, nous amenant au solde de 1,57 million de dollars que nous avons vu dans l'état de la situation financière. Rebecca a indiqué qu'elle s'arrêterait là pour la présentation des états financiers du CE.

Lisa Robertson a remercié Rebecca Prophet pour sa présentation, puis a présenté Jennifer Hodgson, vice-présidente du CE et également présidente du Comité des finances et de l'audit. Lisa a demandé à Jennifer de présenter les grandes lignes du rapport annuel du Comité des finances et de l'audit.

Jennifer Hodgson a remercié Lisa Robertson pour cette introduction et Rebecca Prophet pour son compte rendu très complet de l'audit d'EC cette année. Jennifer a ensuite remercié les membres du Comité des finances et de l'audit de cette année pour leur travail et leur collaboration exceptionnels, affirmant que ce fut un plaisir de travailler avec

chacun d'entre eux. Jennifer a remercié AJ Dallaire, Nathan Reeve et Andrea Hayward, en les reconnaissant comme membres du conseil d'administration, ainsi que Susan Harrison et Zahra Kolia, qui se sont jointes à nous en tant que participantes inscrites. De même, Lisa Robertson, notre présidente du CE, Meg Krueger, notre PDG du CE, et Lisa Sheppard, qui nous a rejoints cette année en tant que directrice financière. Jennifer a rendu hommage au personnel du CE pour ses efforts inlassables dans le soutien de cette priorité importante pour notre organisation ; elle a noté qu'il y avait eu un certain nombre de changements de personnel et que le comité avait continué à recevoir des rapports en temps opportun ainsi que des états financiers trimestriels détaillés et des analyses budgétaires. Ensemble, nous avons mené à bien un autre audit fructueux, comme l'a mentionné Rebecca Prophet, notre auditrice chez KPMG.

Jennifer a souligné que le FAC s'est fortement impliqué dans de nombreuses discussions importantes concernant le budget, la sécurité dans le sport, les frais juridiques, la gestion des risques d'entreprise et le programme d'identification des chevaux (CHIP). Le FAC a également travaillé sur une déclaration de politique d'investissement et d'autres questions ayant une incidence sur les finances d'Équitation Canada. Jennifer a noté que, dans l'ensemble, le FAC a constaté un niveau très élevé de responsabilité et de diligence de la part du personnel pour respecter le budget prévu au cours de l'année écoulée. Le FAC s'est attaché à faire face à l'incertitude économique tout en continuant à soutenir les programmes destinés aux athlètes et les initiatives qui font avancer nos missions importantes. Nous avons continué à gérer nos ressources de manière responsable, dans une optique de viabilité à long terme. Jennifer a affirmé que, comme beaucoup d'autres organisations sportives nationales à travers le pays, Equestrian Canada fait face aux défis permanents posés par l'évolution du paysage économique. La hausse des coûts continue d'affecter presque tous les aspects de nos opérations. Nous avons constaté une pression accrue due à la hausse des salaires, à l'inflation, au coût de la vie et à des augmentations significatives des dépenses liées à l'alimentation, au carburant, aux déplacements et aux assurances. Jennifer a déclaré que ces pressions économiques ont non seulement un impact sur nos opérations quotidiennes, mais affectent également notre capacité à offrir des programmes, à soutenir nos athlètes et à maintenir les compétitions nationales et les possibilités d'entraînement.

De plus, bon nombre de nos parties prenantes, partenaires provinciaux et territoriaux, organisateurs d'événements, entraîneurs, officiels et participants sont confrontés à des difficultés financières similaires, ce qui ajoute une complexité supplémentaire à la mise en œuvre d'un sport équestre de très haut niveau à travers le pays. En réponse à cela, l'équipe de direction d'Équitation Canada, sous la supervision du Comité consultatif financier (FAC) de l', continue d'adopter une approche très prudente et stratégique en matière de planification financière. Jennifer a confirmé que la santé financière d'EC faisait l'objet d'un suivi régulier, en donnant la priorité aux services essentiels et en recherchant des gains d'efficacité partout où cela est possible ; tout en continuant à plaider en faveur d'un financement stable et durable, tout en explorant les possibilités de nouvelles sources de revenus, de collecte de fonds et, surtout, de parrainage. Notre objectif est de veiller à

ce qu'EC reste financièrement résiliente, non seulement pour résister aux pressions actuelles, mais aussi pour soutenir la croissance à long terme et le développement continu de notre sport.

Dans l'ensemble, la FAC tient à remercier Meg et Lisa, ainsi que, bien sûr, le reste de notre équipe d'EC, pour leur résilience et leur persévérance, alors qu'ils ont tous travaillé collectivement à la réalisation de nos objectifs stratégiques et de nos priorités axés sur les PTSO, les membres et nos chevaux. Sur ce, j'aimerais vous présenter Lisa Sheppard, qui va vous parler des finances d'Équitation Canada.

Lisa Sheppard a remercié Jennifer Hodgson pour son introduction et a présenté un résumé des résultats d'Equestrian Canada pour l'exercice 2025. Lisa a indiqué qu'EC avait clôturé l'exercice avec un déficit inférieur à celui prévu au budget. Le déficit s'élevait à 151 162 dollars, contre un déficit budgétaire de 656 000 dollars. Les recettes pour l'année se sont élevées à 7,8 millions de dollars, soit une augmentation de 18 % ou 1,2 million de dollars par rapport aux recettes budgétisées. Les dépenses totales pour l'année se sont élevées à 7,9 millions de dollars, soit une augmentation de 8,9 % ou 652 000 dollars par rapport aux dépenses budgétisées. Les facteurs qui ont contribué à l'amélioration du résultat net sont l'augmentation des recettes provenant des licences sportives, des cotisations et frais de compétition, des dons, des collectes de fonds et des parrainages, ainsi que la gestion des dépenses. Au sein des recettes issues des licences sportives, nous avons constaté une augmentation des frais d'inscription et de licence des entraîneurs, des frais de passeport, des frais de licence de parcours et des frais d'inscription à la FEI. Lisa a noté que nous avons constaté une augmentation du nombre d'entraîneurs temporaires, de licences d'entraîneur et de statuts d'entraîneur au sein des cotisations et frais de compétition. Nous avons également constaté une augmentation des dons, des parrainages et des collectes de fonds. Nos dépenses totales se sont élevées à 7,9 millions de dollars, la majorité étant consacrée aux programmes de développement des athlètes et du sport, aux activités de haut niveau, à l'entraînement, à l'arbitrage et aux initiatives éducatives, à la mise en œuvre du programme Safe Sport ainsi qu'au soutien administratif et opérationnel. Lisa a réitéré que, à l'instar d'autres organisations sportives nationales, nous continuons à faire face à une augmentation des coûts dans tous les domaines. Ces pressions nous ont obligés à adopter une approche plus stratégique dans l'allocation de nos ressources. Nous avons pris des mesures pour examiner les contrats, renégocier dans la mesure du possible et veiller à ce que chaque dollar soit utilisé pour soutenir directement notre mission. Lisa a indiqué qu'EC aborde le prochain exercice financier avec un budget prudent et plus équilibré. Conscients du contexte économique et de notre responsabilité envers la communauté équestre, nous continuons à nous concentrer sur le maintien des services essentiels, le soutien aux parcours des athlètes et la capacité à nous adapter rapidement aux changements en matière de financement ou de coûts. Lisa a tenu à remercier l'ensemble du personnel d'EC pour sa contribution et sa coopération qui ont permis de mener à bien un nouvel exercice financier ; ainsi que Kirsten et son équipe chez KPMG pour s'être adaptées au changement de date et avoir terminé l'audit en avance, et Meg également pour son leadership et son soutien.

Lisa Robertson a remercié Lisa Sheppard pour son rapport complet, pour avoir pris la relève en cours d'année et pour avoir accompli un travail remarquable. Lisa a indiqué qu'aucune question financière d' e n'avait été reçue avant l'AGA d'aujourd'hui, mais que les membres votants auraient l'occasion de poser des questions lors de la séance de questions-réponses qui se tiendra plus tard au cours de cette réunion.

Lisa Robertson a déclaré que nous avons achevé l'approbation de nos états financiers vérifiés, et j'ai remercié Rebecca et lui ai demandé de quitter la réunion, après quoi nous avons procédé à la nomination du vérificateur. Rebecca Prophet a remercié Lisa et a quitté la réunion.

(k) Nomination des auditeurs : Lisa Robertson a rappelé qu'EC travaille avec le même cabinet d'audit, KPMG, depuis 15 ans. EC est reconnaissant de cette relation de longue date et des services professionnels fournis pendant cette période. Cette année, nous recommandons la nomination d'un nouveau cabinet, BDO. BDO est un cabinet d'expertise comptable et de conseil de renommée mondiale disposant d'une expertise locale à Ottawa. Il apporte une expérience en matière d'audit auprès d'une grande variété d'organisations à but non lucratif, y compris un nombre important d'organisations sportives nationales de taille et de portée similaires à celles d'EC. Son activité s'appuie sur un centre d'excellence dédié aux OBNL, composé de professionnels issus des secteurs de l'assurance, de la comptabilité, de la fiscalité et du conseil aux entreprises, spécialisés dans les services au secteur à but non lucratif.

Ce changement fait suite à une analyse des meilleures pratiques en matière de gouvernance des organisations à but non lucratif, qui suggère que la rotation périodique des auditeurs externes contribue à préserver l'objectivité, apporte un regard neuf et renforce le contrôle financier. À l'issue d'un processus d'examen formel, nous sommes convaincus que le cabinet proposé apportera l'expertise nécessaire pour soutenir notre engagement continu en faveur de la transparence, de la responsabilité et d'une bonne gestion financière. Nous sollicitons à présent votre approbation de cette nouvelle nomination, telle que décrite dans la résolution suivante. Je voudrais demander à un membre votant de présenter la motion visant à accepter BDO comme notre auditeur pour l'exercice financier allant du 1er avril 2025 au 31 mars 2026. Pourrais-je avoir un proposant et un appuieur, après quoi nous pourrions passer aux questions si nécessaire.

IL EST RÉSOLU QUE : Équitation Canada nomme BDO comme vérificateur pour l'exercice financier allant du 1er avril 2025 au 31 mars 2026.

IL EST RÉSOLU QUE : Canada Equestre nomme BDO comme vérificateur pour l'exercice allant du 1er avril 2025 au 31 mars 2026.

PROPOSÉE par Lynda Atkinson. APPUYÉE par Cindy Klassen. Lisa Robertson a ensuite demandé aux membres de lever la main virtuellement ou de s'exprimer oralement s'ils

avaient des questions ou des remarques. Ne voyant aucune main levée et n'entendant aucune voix, Lisa Robertson a mis la motion aux voix et a demandé à toute personne contre de lever la main virtuellement ou de s'exprimer oralement, puis a demandé s'il y avait des abstentions. N'en voyant ni n'en entendant aucune, **Lisa Robertson a déclaré la MOTION ADOPTÉE.**

Lisa Robertson a ensuite remercié Lisa Sheppard et le comité FAC pour tout le travail accompli dans l'analyse et l'évaluation des exigences en matière d'audit.

(l) Élection du conseil d'administration : Vote : Simply Voting – Lisa Robertson a demandé que les diapositives 9 et 10 soient affichées à l'écran, lesquelles décrivent la procédure, les questions n° 1 et n° 2. Lisa a déclaré que c'est ici que nous allons terminer le vote pour l'élection du conseil d'administration. Le vote se déroule via une plateforme numérique sécurisée appelée « Simply Voting ». Le vote a débuté aujourd'hui à midi, heure de l'Est, et nous demandons maintenant aux membres votants qui n'ont pas encore voté de le faire dans les 60 prochaines secondes, après quoi le scrutin sera officiellement clos. Lisa a déclaré qu'elle allait marquer une pause de 60 secondes, puis que les scrutateurs, Gord Peterson, Kelly Gravelle et Marilyn Korim, quitteraient l'AGA pour dépouiller les bulletins de vote. Lisa a compté 60 secondes, puis a annoncé que le scrutin était désormais officiellement clos. Lisa a demandé à Gord, Kelly et Marilyn de quitter la réunion pour dépouiller les bulletins et de revenir avec les résultats de l'élection une fois le rapport du comité des nominations terminé.

(m) Élection du conseil d'administration : rapport du comité de nomination – Todd Walsh, membre du conseil d'administration de l'EC, s'est présenté en précisant qu'il présenterait le rapport au nom de la présidente, Kelly Gravelle. Todd a commencé par présenter la composition du comité de nomination 2025 : Kelly Gravelle, administratrice et présidente d'EC ; Todd Walsh, administrateur d'EC ; Catégorie A : Doug Orr, Joan MacCartney ; Catégorie B : Kris Foley, Elise Blaise ; Catégorie C : Melissa MacKenzie, Mallory McKewen ; et Marilyn Korim, responsable du personnel d'EC. Ensemble, nous avons été chargés de mener un processus équitable et transparent afin de recommander des candidats à l'élection au conseil d'administration d'EC. Notre objectif était de veiller à ce que le conseil d'administration continue de refléter les compétences, les connaissances et le leadership nécessaires pour guider Equestrian Canada vers l'avenir. Cette année, trois postes au sein du conseil d'administration sont devenus vacants en raison de l'expiration de trois mandats d'une année complète. Chacun de ces nouveaux mandats s'étendra jusqu'en 2028. Conformément aux statuts d'EC, il incombe aux 27 membres votants de voter pour ces postes.

En ce qui concerne le processus de recrutement et de sélection des candidats, l'appel à candidatures a été ouvert le 17 mars 2025 et clôturé le 11 avril 2025. Nous avons reçu un total de 13 candidatures et, à l'issue d'un processus d'évaluation et d'entretiens approfondis, 4 candidats ont été sélectionnés pour figurer sur le bulletin de vote : Jennifer Hodgson, titulaire – Hudson, Québec ; Stephanie Leblond, Québec, Québec ; Nathan Reeve, titulaire – Coquitlam, C.-B. ; et Nick Sutcliffe, Hockley Valley, Ontario. De plus, il y a une nomination au poste de directeur des athlètes, cette année marquant l'ajout d'un

nouveau siège au conseil d'administration pour ce poste. Ce rôle a été créé par le comité de gouvernance et d'éthique à la demande du conseil d'administration afin d'assurer la représentation des athlètes et de répondre aux nouvelles exigences fédérales reconnaissant le rôle des athlètes dans la gouvernance du sport.

Le Comité de gouvernance et d'éthique (GEC) et le Conseil d'administration de l'EC ont également approuvé la composition du Comité de nomination des administrateurs athlètes (ADAC), composé des représentants suivants : Tiffany Foster, saut d'obstacles et présidente ; Denielle Gallagher, dressage ; Shandiss MacDonald, concours complet ; Jodi Schloss et Lauren Barwick, para-dressage. L'ADAC identifie puis vote pour un candidat qui est ensuite validé par le Comité des nominations avant d'être présenté aux membres votants de l'AG. Comme indiqué précédemment, l'ADAC se réunit tous les trois ans, à la fin d'un mandat ou plus tôt, selon la première éventualité. L'ADAC et le Comité des nominations ont approuvé le candidat suivant au poste de directeur des athlètes pour l'élection lors de l'AGA 2025 : Mac Cone, de King City, en Ontario. Le processus de vote se déroule par voie électronique à l'aide de la plateforme Simply Voting. Chaque membre votant de chaque catégorie est tenu de classer les quatre candidats au conseil d'administration ou de s'abstenir pour la confirmation du directeur des athlètes. Comme vous le savez, le vote a débuté aujourd'hui à midi et s'est récemment terminé ; les résultats seront validés et communiqués directement aux candidats, au conseil d'administration et aux membres votants lors de notre AGA. Un communiqué de presse officiel sera diffusé à la communauté équestre le 28 mai 2025.

En ce qui concerne la gouvernance et la planification prospective, le processus de nomination de cette année a mis l'accent sur l'expertise commerciale, l'expérience dans le domaine équestre, la diversité, la gouvernance, les compétences et l'esprit de collaboration avec l'équipe de direction d'EC. Le comité des nominations se réunira à nouveau après l'élection afin de procéder à un examen formel du processus et de formuler des recommandations en vue d'améliorations futures. En conclusion, Todd a tenu à remercier les membres du comité des nominations pour leur temps et leur diligence, soulignant que nous restons attachés à la transparence, à la gouvernance, à l'excellence et à la garantie que le conseil d'administration d'EC reflète les besoins stratégiques et la diversité des voix de la communauté équestre canadienne.

Lisa Robertson a remercié Todd Walsh et l'ensemble du comité des nominations, soulignant que ce processus très important exigeait un investissement en temps considérable.

Lisa a demandé à Meg Krueger si les scrutateurs avaient déjà les résultats, et Meg a indiqué qu'ils reviendraient très bientôt avec les résultats, précisant que certains commençaient à revenir. Constatant que toutes les personnes impliquées dans le processus de dépouillement étaient de retour, Lisa Robertson a alors demandé à Gord Peterson de faire une annonce concernant les résultats.

(n) Conseil d'administration : annonce des résultats – Gord Peterson a remercié Lisa Robertson et a annoncé que Kelly Gravelle, présidente du comité des nominations, et Marilyn Korim, représentante désignée au sein du bureau du PDG d'EC, avaient quitté la réunion vers 20 h pour se réunir séparément et examiner les résultats de l'élection du conseil d'administration de 2025. Le scrutin a officiellement pris fin à 20 h 05 et 26 des 27 membres votants de la catégorie éligibles ont déposé des bulletins valides, soit environ 96,3 % des membres votants de la catégorie. Aucun bulletin de vote électronique invalide ou non livrable n'a été signalé par la plateforme Simply Voting. Comme vous le savez, le bulletin de vote comportait deux questions : classer les quatre candidats à l'élection au conseil d'administration de l'EC, les trois premiers candidats devant être déclarés élus pour un mandat de trois ans ; et confirmer la nomination du directeur des athlètes pour un mandat de trois ans au sein du conseil d'administration de l'EC.

À l'issue de notre examen, les résultats des bulletins de vote ont été scrutés ; les trois candidats au poste d'administrateur suivants ont obtenu les meilleurs classements et sont par la présente déclarés élus au conseil d'administration de l'EC pour un mandat de trois ans : Nathan Reeve, Stephanie LeBlond et Nick Sutcliffe. Félicitations à ces trois membres ainsi qu'à tous les candidats au conseil d'administration. De plus, Mac Cone a été confirmé en tant qu'administrateur-athlète au sein du conseil d'administration de l'EC, ayant obtenu 25 voix sur 27 votes possibles, soit 96,2 %. Un certificat d'authentification de Simply Voting a été téléchargé par Marilyn Korim et est archivé. Ce certificat atteste de la validité et de l'intégrité du processus électoral et confirme les résultats du scrutin pour l'élection du conseil d'administration de l'EC de 2025. Sur ce, je redonne la parole à Lisa Robertson.

Lisa Robertson a remercié Gord Peterson et a souhaité la bienvenue aux membres du conseil d'administration : Nathan Reeve, Stephanie LeBlond, Nick Sutcliffe et Mac Cone, qui occupe le poste de directeur des athlètes pour la première fois. Lisa a affirmé qu'elle-même et les membres du conseil d'administration se réjouissaient de travailler avec tous les membres nouvellement élus.

(o) Séance de questions - Lisa Robertson a indiqué qu'un appel à questions avait été envoyé à la communauté le 6 mai 2025, avec une date limite ^{fixée au} 15 mai 2025, et que seules trois questions avaient été reçues, toutes émanant d'une seule personne. Lisa a déclaré qu'elle répondrait aux questions 1 et 2 et qu'elle demanderait à Meg Krueger de répondre à la question 3.

Lisa a précisé que la question n° 1 était : « *Combien EC a-t-il dépensé pour engager un tiers afin de mener l'étude sur la fidélisation et le recrutement ?* » Lisa a expliqué qu'en ce qui concerne l'étude sur le recrutement et la fidélisation des membres du conseil d'administration, EC a reçu une subvention de 10 000 dollars de Sport Canada pour élaborer une politique et une stratégie EDI (équité, diversité et inclusion) complètes, et a collaboré avec une société de conseil spécialisée en EDI appelée Beyond Diversity pour l'aider dans ces efforts. Ce travail a consisté à adapter notre processus de nomination ainsi

que les documents que nous envoyons afin de les rendre plus inclusifs, et à élaborer une stratégie sur quatre ans pour nous aider à obtenir des résultats en matière d'attraction et de fidélisation de dirigeants issus de la diversité au sein de notre conseil d'administration. Bien que nous ayons réalisé des progrès notables en matière de diversité au niveau du personnel, les progrès au niveau du conseil d'administration restent pour l'instant limités.

La question 2, qui fait suite à la précédente, est : « *Pourquoi rien n'a-t-il changé ?* » Lisa a déclaré qu'il s'agissait d'une question extrêmement pertinente et valable, et que nos efforts pour diversifier le conseil d'administration ont souvent échoué, non pas par manque de volonté, mais en raison de notre approche, qui a été réactive et très probablement structurellement défailante. Trois raisons courantes expliquent cette situation : des processus de recrutement passifs, car de nombreux processus de recrutement au sein des conseils d'administration s'appuient sur des réseaux personnels ou le bouche-à-oreille, ce qui tend à reproduire la composition démographique existante ; le fait d'attendre que des candidats issus de la diversité postulent plutôt que de rechercher activement des personnes sous-représentées ou d'élargir le vivier de candidats au-delà des secteurs traditionnels. Nous examinons actuellement ces problèmes et essayons d'y remédier en apportant des changements structurels. Les efforts en matière de diversité se limitent souvent à un ou deux sièges symboliques, plutôt que de repenser la structure du conseil d'administration, la manière dont le recrutement est effectué et les critères prioritaires. Nous ne souhaitons pas y parvenir par le biais du tokenisme. Le conseil d'administration peut privilégier l'expérience en matière de gouvernance plutôt que l'expérience vécue ou le leadership non traditionnel, excluant ainsi involontairement des candidats non conventionnels, et c'est un aspect que nous devons commencer à aborder et à changer dans notre façon de penser tout au long du processus de nomination. Il y a ensuite une vision à court terme, où certains conseils d'administration abordent la diversité comme une case à cocher ponctuelle. J'ai parlé de gesticulations symboliques plutôt que d'un engagement à long terme en faveur de l'inclusion, de l'équité et de la transformation. C'est quelque chose que nous devons changer. Nous devons commencer à investir dans l'intégration, le mentorat et le développement du leadership des nouveaux administrateurs, et nous commençons à le faire.

J'ai donc évoqué les défis communs, et voici quelques mesures qui, selon nous, porteront leurs fruits à l'avenir avec l'aide de notre consultant. Nous travaillons à la mise en place d'objectifs de diversité clairs, assortis de transparence et d'échéances précises, à l'élargissement de nos efforts de recrutement au-delà des réseaux traditionnels, et à la mise en place d'un comité de sélection. Nous nous inspirons des entreprises qui adoptent une approche EDI (équité, diversité et inclusion), comme EC a commencé à le faire cette année, en élargissant la définition des qualifications pour y inclure l'expérience vécue, la connaissance de la communauté et le leadership en dehors du monde de l'entreprise. Pour relier la diversité à l'impact de notre mission, nous devons également nous assurer que nos membres votants comprennent et croient en l'importance d'avoir un conseil d'administration diversifié, et que ce soutien se reflète dans leur vote. Nous sommes confiants et très optimistes quant au fait que nos efforts avec Beyond Diversity auront un

impact significatif sur notre organisation au cours des quatre prochaines années. Ce n'est pas un sprint, c'est un marathon, mais nous nous y engageons à 100 %.

Meg a remercié Lisa et a présenté la question n° 3 : *« Pourquoi le CE ne reconnaît-il pas le service rendu et ne remercie-t-il pas les officiels du CE pour leur dévouement ? »* Pour répondre à cette question, Meg a reconnu que notre sport ne peut tout simplement pas fonctionner sans l'expertise et l'intégrité de nos officiels. Qu'ils occupent des postes de direction, comme ceux qui siègent au Comité national des officiels, ou qu'ils travaillent directement sur le terrain pour garantir la sécurité et l'équité, les officiels sont véritablement la colonne vertébrale du sport équestre au Canada. Meg a indiqué qu'au début de l'année, EC a commencé à travailler sur une approche plus ciblée pour reconnaître les officiels, qui comprenait un hommage public à notre commissaire général sortant et un article à venir sur le commissaire général nouvellement nommé. Nous savons qu'il ne s'agit là que des premières étapes et qu'il nous reste beaucoup à faire pour notre équipe sportive. Notre équipe des opérations sportives travaille actuellement à l'élaboration d'une stratégie de reconnaissance externe plus large en collaboration avec l'équipe des communications, et élabore également un nouveau programme de reconnaissance interne au cours des prochains mois afin que nous puissions mieux reconnaître et remercier officiellement nos officiels pour leurs services. Nous sommes profondément reconnaissants de la contribution de nos officiels et sincèrement déterminés à faire en sorte qu'ils obtiennent la reconnaissance qu'ils méritent ; d'autres initiatives sont donc à venir dans les prochains mois. Lisa a remercié Meg pour sa réponse et a demandé s'il y avait des questions de la part de nos membres votants présents aujourd'hui.

Marilyn Korim a fait remarquer que Laurie Haughton, membre votant de la catégorie C, avait levé la main, et Lisa l'a invitée à poser sa question, qui était la suivante : *« Étant donné qu'Équitation Canada se positionne comme la voix nationale de toutes les activités équines au Canada, qu'il s'agisse de sport, d'industrie ou de loisirs, comment le conseil d'administration justifie-t-il le fait d'allouer moins de 10 % de son budget total aux initiatives en faveur du bien-être des chevaux ; et plus précisément, quelles mesures sont prises pour garantir que le bien-être des chevaux ne soit pas considéré comme une dépense marginale, mais qu'il soit priorisé en tant que pilier central du mandat d'Équitation Canada et de sa responsabilité envers l'ensemble de la communauté équine à travers le Canada ? »* Lisa a déclaré que c'était une excellente question et qu'elle commencerait par une réponse générale avant de passer la parole à Meg. Lisa a commencé par expliquer qu'Équitation Canada reçoit des financements ciblés, des financements de projets ou des financements dirigés à un niveau élevé ; il doit donc y avoir une approche stratégique concernant les initiatives de financement. Meg a ajouté qu'en dehors de ce financement, EC s'appuie largement sur l'expertise de bénévoles au sein du Comité de la santé et du bien-être. EC dispose actuellement de deux groupes de travail qui se penchent sur la surutilisation des chevaux et la compétition, un défi de plus en plus important, et nous sommes en train de mettre à jour notre Code de conduite sur le bien-être des chevaux. L'une des initiatives issues de ces groupes de travail concerne

nos règlements, que nous révisons actuellement afin de faire de la Section A le règlement de référence en matière de bien-être équin. Cela empêcherait alors les autres sections de créer ou d'avoir des règles contraires à celles de la Section A. Nous travaillons donc sur une base structurelle au cœur même des règles et du déroulement de nos compétitions.

Par ailleurs, nous menons des actions dans le domaine de la formation et avons enrichi, au cours de l'année écoulée, notre programme de formation « Fostering Healthy Equestrian Environments » (Favoriser des environnements équestres sains). Nous avons également ajouté une formation proactive sur le bien-être des chevaux et la compétition, et avons lancé des initiatives avec les associations de parents d'élèves, le personnel et le conseil d'administration sur la licence sociale et des discussions approfondies sur ce que cela signifie – tant du point de vue des athlètes que de celui du grand public, en passant par toutes les perspectives intermédiaires. Une fois ce cycle initial de réunions terminé d'ici la fin juin, notre objectif est de mettre en place un cours sur Ecampus qui sera accessible gratuitement à tous.

En résumé, nous prenons des initiatives concernant la structure des règles et la manière dont les compétitions sont supervisées et gérées, en les soutenant par un travail considérable dans le domaine de l'éducation afin de sensibiliser davantage et de donner une place plus importante au débat au sein de la communauté. Laurie Haughton a remercié Meg pour sa réponse.

Marilyn Korim a remarqué qu'une membre votante de la catégorie A, Karen Sparks, levait la main. Lisa l'a invitée à poser sa question : « *Y a-t-il eu des adaptations du processus d'attribution des prix, ou envisage-t-on des changements dans le processus national d'attribution des prix ?* » Meg a répondu qu'un examen du Comité des prix nationaux était en cours, tant du point de vue du personnel que du comité, et que le CE envisageait de revoir l'ensemble des différents processus d'attribution des prix, qui comportent deux volets : les prix nationaux et les prix liés aux disciplines et aux races sportives. Le CE souhaiterait mettre en place une stratégie plus large et plus holistique pour reconnaître les lauréats de manière structurée, déterminer comment nous les reconnaissons, puis leur rendre hommage et leur accorder la reconnaissance conformément à l'esprit des prix. Tout cela est en cours actuellement. Karen Sparks a demandé un suivi et a fait remarquer qu'« *il y avait eu un groupe de travail sur les prix il y a quelque temps et qu'il avait été difficile de le mettre en œuvre en raison du calendrier des différents prix et des Prix nationaux, et s'il y aurait une approche différente cette fois-ci ?* » Meg a fait remarquer que les disciplines manifestent aujourd'hui un intérêt plus marqué que par le passé pour une harmonisation et une reconnaissance cohérente, car si les raisons historiques liées au calendrier ne permettent pas une concordance à 100 %, elles pourraient peut-être en permettre une à 80 % aujourd'hui.

Karen Sparks a remercié Meg pour sa réponse et Lisa a fait remarquer que le temps imparti pour la réunion était presque écoulé et a invité les participants à poser une question rapide. N'en voyant ni n'en entendant aucune, Lisa a remercié tout le monde pour leur

temps et leur attention, ainsi que pour les questions soumises à l'avance et celles qui ont été posées ce soir lors de l'AGA.

(p) Levée de la séance : Lisa Robertson a indiqué que les formalités de l'AGA étaient terminées, précisant qu'il n'y avait plus rien à discuter pour le moment, souhaitant à tous une excellente semaine et les remerciant pour tout ce qu'ils font pour notre organisation. Lisa Robertson a officiellement levé la séance de l'AGA 2025 du CE à 20 h 30 (heure de l'Est).